

Facture I02220100020787 du 29/11/2025 16:03:27
(NF525) Sign. : B 0455 7cBu
Shop & Qo - Encaissement Version 14.1.2515.3 12/06/2025
Nombre d'impression : 1 du 29/11/2025 16:03:41
Nombre de client : 1 Opération : vente - Biens



Bureau Vallée	Magasin : BV BV CAHORS 694 CHEMIN DE BELLECROIX 46000 CAHORS FRANCE Tel : 0565302955 Email : bvcahors@orange.fr Tel SAV : 0565302955	Client (4849) : Entreprise Privée 2BMS CONSEILS LIEU DIT LE CARDOU 46700 PUY L EVEQUE FRANCE Siren : 922409818 TVA intra. : FR80922409818
----------------------	---	---

Facture n°I02220100020787
Du 29/11/2025

	Article	Qté	PUHT	Taux TVA	Montant TVA	PVHT
Emporté 29/11/25 16:03	2989 / 2989 PAP BLANC PERFO 4 TROUS A4 80GR 500F CL	1	7,08 €	20,00 %	1,41 €	7,08 €
Emporté 29/11/25 16:03	400002658 / 2115309 CORRECTEUR 6M PAPERMATE	2	1,49 €	20,00 %	0,60 €	2,98 €
TOTAL HT						10,06 €
TOTAL TVA						2,01 €
Total TTC						12,07 €

Vous avez été accueilli(e) par GESTIONNAIRE
RAYON(Id:2443) (Caisse 1 1)

IBAN: FR76 1005 7190 5400 0200 8560 177 CMCIFRPP

Nom TVA	Montant HT	Taux TVA	Montant TVA	Montant TTC
Taux normal	10,06 €	20,00 %	2,01 €	12,07 €

Règlements
29/11/2025 16:03:27 - CB 12,07 €



Portable :	Tél. :	Signature du vendeur	Signature du client
Email :			

Garantie légale de conformité : 2 ans à compter de la livraison du bien.
Le client reconnaît et accepte les conditions générales de vente figurant au recto des présentes. Le vendeur conserve la propriété des marchandises livrées jusqu'à l'encaissement effectif de toutes sommes dues par le client à quelque titre que ce soit. Des pénalités de retard égales à trois fois le taux d'intérêt légal en vigueur au jour de la facture seront applicables en cas de paiement postérieur à la date d'échéance figurant sur la facture. En cas d'impayés ou de rejet de chèque pour défaut de provision, les sommes recouvrées seront majorées à titre de clause pénale d'une somme forfaitaire de 40 euros.
Aucun escompte n'est pratiqué. Taux des pénalités en l'absence de paiement : 10 % l'an (base Exact/360J). En sus, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement est fixée à 40 € par le décret n° 2012-1115 du 2 octobre 2012, due au créancier en cas de retard de paiement, conformément à l'article 121-II de la loi n° 2012-387 du 22 mars 2012.
BV CAHORS 694 CHEMIN DE BELLECROIX 46000 CAHORS FRANCE
SAS Au capital de 308230€ Siret : 92796373600016 SIREN : 9273963736 N° RCS : CAHORS 927963736 . TVA : FR47 927963736 Code APE 4749Z